



Résumé du Projet de Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC)

CRIS n° FED/2017/386-375

Centre for International Forestry Research



Informations générales du projet

- Financement 11^{ème} FED de l'UE, coût total de 3,5 M Euros
- Durée de 57 mois
- Espace COMIFAC (zone d'intervention)
- Partenaires de mise en œuvre : CIFOR (leader), CIRAD, FRMi, UCL, CCR
- Groupes cibles : décideurs politiques de l'espace COMIFAC, partenaires techniques et financiers, universitaires et chercheurs, opérateurs économiques
- Bénéficiaires finaux : populations locales, citoyens des pays COMIFAC, monde

Objectifs et résultats attendus du projet

- Objectif général

Des informations actualisées et adaptées sur les forêts d'Afrique Centrale donnent aux acteurs de la société et aux gouvernements les moyens de prendre des décisions éclairées à partir desquelles ils mettent en place une économie verte permettant un développement économique endogène, durable et inclusif, tout en participant à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

- Objectifs spécifiques

OS1 : RIOFAC améliore les capacités d'analyse de l'OFAC sur les secteurs foresterie, climat et biodiversité.

OS2 : RIOFAC diversifie les usagers de l'OFAC et améliore l'adéquation entre les offres de l'OFAC et les besoins d'aide à la décision de ces utilisateurs

OS3 : RIOFAC soutient l'insertion institutionnelle de l'OFAC au sein de la COMIFAC

- Résultats escomptés

R1 : Les processus d'identification, de collectes et d'analyses des données de l'OFAC en lien avec ses partenaires sont améliorés de façon à fournir des informations pertinentes pour la prise de décision sur les forêts de l'AC.

R2 : L'OFAC identifie ou anticipe les besoins des utilisateurs et y répond par des publications et des systèmes d'information bien ciblés.

R3 : L'OFAC évolue vers une entité visible, insérée institutionnellement au sein de la COMIFAC.

Activités spécifiques et approche méthodologique

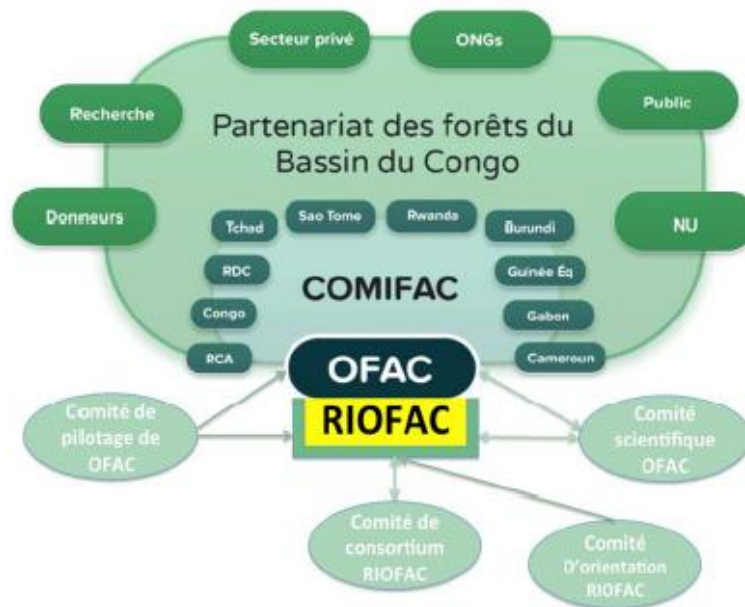
- **Résultat 1** :
 - **A1.1** Une consultation régionale sous forme d'atelier visant à actualiser les indicateurs OFAC
 - **A1.2** Consultation politique auprès du comité de suivi régional ECOFAC 6,
 - **A1.3** Une enquête sur le niveau de satisfaction des utilisateurs des données OFAC,
 - **A1.4** La consolidation de la base de connaissance, la revue des procédures de collecte des données et la rédaction des guides et manuels associés,
 - **A1.5** L'amélioration de plateforme électronique de visualisation et d'analyse des données



- **A1.6** L'organisation des campagnes de collectes des données, leur validation, et leur encodage
 - **A1.7** La mise à disposition des images satellite et des cartes thématiques environnementales
 - **A1.8** L'établissement des liens entre le site de l'OFAC et les sites des partenaires et autres pourvoyeurs de données,
 - **A1.9** L'analyse et la valorisation des données grâce à un renforcement des capacités des groupes nationaux et des CNC.
- **Résultat 2 :**
 - **A2.1** Une consultation des acteurs sous-régionaux sur l'identification des thématiques
 - prioritaires/émergentes devant faire l'objet de publications ciblées OFAC.
 - **A2.2** La coordination de la rédaction et de la publication d'un rapport sur l'Etat des Forêts (EdF) ainsi que d'un rapport sur l'état des aires protégées (EdAP) d'Afrique centrale
 - **A2.3** La coordination de la rédaction et de la publication d'un minimum de quatre documents d'analyses politiques sur des thématiques prioritaires/émergentes
 - **A2.4** La création d'un géoportail sur le site Web de l'OFAC avec une base de données cartographique rattachées aux publications et muni d'options d'exploitation des données
 - **A2.5** L'organisation des sessions de formation/renforcement de capacités et de production des cartes forestières.
 - **Résultat 3 :**
 - **A3.1** Donner des appuis technique, matériel et budgétaire au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour l'établissement d'un point focal OFAC en son sein.
 - **A3.2** Faciliter l'arrimage de l'OFAC avec la plateforme de suivi du plan de convergence.
 - **A3.3** Renforcer les capacités techniques et matérielles de coordination des CNC
 - **A3.4** Donner un appui technique à l'OFAC pour la mise en place d'un comité scientifique
 - **A3.5** Développer un plan de communication
 - **A.O : les activités liés à la gestion du projet**
 - **A.0.1** La signature d'une convention avec la COMIFAC en début de projet
 - **A.0.2** Un atelier de lancement du projet avec les partenaires et tous les membres du consortium en début de projet
 - **A.0.3** L'organisation des équipes du projet, la formation du consortium et la répartition des tâches au sein du consortium et avec les partenaires.
 - **A.0.4** La gestion du projet qui comprend la rédaction et la communication d'un rapport semestriel destiné au bailleur.
 - **Actions complémentaires et coordination**
 - Suivi de la Convention sur les Changements climatiques
 - Suivi de la Convention sur la Diversité Biologique

- Suivi des Objectifs d'Aichi
- Suivi de la bonne gouvernance publique et privée du secteur forêt
- Suivi des filières informelles
- Suivi de la planification de l'utilisation des terres

Gouvernance de l'action



- **Le Comité de pilotage** : organe d'orientation des activités de l'OFAC, co-présidé par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et l'UE
- **Le comité scientifique de l'OFAC** : organe consultatif pour renforcer la dimension scientifique et technique du comité du pilotage de l'OFAC
- **Le comité d'orientation du projet RIOFAC** : réunit l'UE et le consortium de mise en œuvre du projet pour assurer la mise en œuvre des engagements réciproquement pris.
- **Le conseil de consortium** : examine toutes les questions relatives à la mise en œuvre du projet et contribue à l'élaboration des plans de travail annuels et des rapports d'activités
- **La cellule de gestion du projet** : assure la mise en œuvre quotidienne du projet, coordonne la préparation des rapports d'activités et des plans de travail en collaboration étroite avec les membres du consortium de mise en œuvre du projet.
- **Le secrétariat Exécutif de la COMIFAC** : Incluant le point focal OFAC, il assure la présidence du Comité de Pilotage, valide les orientations prises et signe les accords passés avec les partenaires de l'OFAC
- **Les Groupes Nationaux** : dans chaque pays membre de la COMIFAC, ces groupes sont supervisés par le Coordonnateur national COMIFAC (CNC) et comporte un nombre variable d'experts nationaux choisis par leurs administrations en fonction de leurs compétences et de leurs capacités d'accéder aux sources nationales de données